



Commune de
Saint-Martin FR

Cahier des charges

Poste : employé communal (H/F) pour la conciergerie et les extérieurs

Mandat général

L'employé communal (H/F) est responsable de l'entretien des locaux communaux et des places extérieures

Position hiérarchique

Supérieur : Conseiller communal responsable du dicastère des bâtiments communaux

1. Entretien et nettoyage des bâtiments

Selon descriptif et planning ci-après des interventions exigées à l'intérieur des bâtiments

2. Mobilier et matériel

- Gérer et entretenir le mobilier attribué à chaque local
- Signaler au Conseil communal tout dégât constaté ou matériel manquant
- Procéder à un inventaire annuel

3. Installations techniques

- Contrôler le bon fonctionnement du chauffage et de la distribution d'eau chaude
- Surveiller le bon fonctionnement des installations électriques
- Signaler au Conseil communal toute défectuosité

4. Réparations

- Effectuer, selon ses possibilités, les diverses petites réparations courantes
- Effectuer l'entretien et les services réguliers sur les différents véhicules
- Effectuer sur les bâtiments toutes les interventions nécessaires au bon état de celui-ci

5. Surveillance

Veiller à la bonne application des règlements d'utilisation (ordre, fermeture des locaux, extinction des lumières, etc...)

6. Remise et reprise des locaux lors de manifestations organisées dans la salle polyvalente

- Remettre les locaux aux sociétés ou particuliers organisateurs
- Informer sur la façon de préparer la salle
- Mettre au courant sur l'utilisation des installations techniques (lumière, sono, etc...)
- Vérifier que la mise en place est conforme
- Contrôler la restitution des locaux
- Dresser le procès-verbal de l'état des lieux lors de la remise et de la restitution des locaux

7. Extérieurs

➤ Places

- Assumer la propreté des accès aux bâtiments et des places extérieures
- Tondre et évacuer le gazon aussi souvent que nécessaire
- Déneiger et saler les places aussi souvent que nécessaire
- Vider régulièrement les poubelles
- Nettoyer et entretenir les plates-bandes aux abords des bâtiments
- Tailler les arbustes
- Remplacer les plantes si nécessaire
- Déboucher les chéneaux de l'école
- Entretenir les bancs, les jeux, buts et panneaux de basket de la place de sport
- En hiver, installer les tapis antiglisse sur le perron de la salle polyvalente
- Installer le sapin de Noël sur la place du village

➤ Compteurs d'eau

- Entretenir et changer les compteurs d'eau et éventuellement effectuer les relevés semestriels

➤ Routes, trottoirs et hydrants

- Entretenir et effectuer le contrôle annuel des hydrants
- Entretenir les gargouilles
- Vider les « Robidogs »
- Poser les panneaux et banderoles scolaires
- Installer les radars pédagogiques et effectuer les relevés
- Poser et déposer les balises et palissades à neige en équipe
- Installer les décorations de Noël sur les lampadaires

➤ Cimetière

- Traiter les mauvaises herbes
- Creuser les tombes
- Poser les plaquettes au columbarium

8. Divers

- L'employé conduit le véhicule de la voirie
- L'employé peut être amené à effectuer des horaires irréguliers (nuit, week-end, jour férié)

Travaux quotidiens

Salle polyvalente

Vestiaires et douches, Lavabos et wc

- ❖ Mettre en place les papiers de toilette, les savons, les essuie-mains et désodorisants
- ❖ Laver et désinfecter les sols dans les vestiaires et douches

Salle de sport

Le matin, avant l'arrivée des classes, en cas d'utilisation la veille au soir

- ❖ Passer le balai de coton dans la salle de sport avec produit désinfectant
- ❖ Vérifier les douches et wc

L'après-midi, à la sortie des classes, avant l'arrivée des sociétés de sports

- ❖ Passer le balai de coton avant l'arrivée des sociétés de sport et nettoyer les wc
- ❖ Nettoyer les douches et les désinfecter

Ferme communale

Locaux communs

- ❖ Conciergerie

Travaux bihebdomadaires et hebdomadaires

Salle polyvalente

➤ Deux fois par semaine :

WC public, perron, entrée, escaliers, paliers, halls

- ❖ Vider et nettoyer les cendriers
- ❖ Vider les poubelles, évacuer les déchets dans les containers prévus à cet effet
- ❖ Enlever les traces de doigts sur les portes vitrées
- ❖ Enlever les traces de doigts sur les portes pleines et les cadres
- ❖ Nettoyer wc publics, y compris faïences

Salle polyvalente

- ❖ Enlever les traces de doigts sur les portes et cadres de portes
- ❖ Désinfecter les mains courantes
- ❖ Aérer les locaux

Vestiaires et douches, Lavabos et WC

- ❖ Enlever les traces de doigts sur les portes et cadres de portes
- ❖ Enlever les traces de doigts sur les interrupteurs
- ❖ Nettoyer les miroirs et tablettes

➤ **Une fois par semaine :**

Salle polyvalente

Perron, entrée, escaliers, paliers, halls

- ❖ Aérer les locaux
- ❖ Epousseter le matériel fixe et mobile
- ❖ Laver les portes vitrées de l'entrée et du rez supérieur

Salle des sociétés

- ❖ Aérer les locaux
- ❖ Enlever les traces de doigts sur les portes et cadres de portes
- ❖ Nettoyer les interrupteurs
- ❖ Epousseter les tables et surfaces horizontales (chiffon humide si nécessaire)
- ❖ Aspirer le sol en moquette

Salle polyvalente

- ❖ Nettoyer les interrupteurs
- ❖ Désinfecter les mains courantes
- ❖ Vider, nettoyer les poubelles, évacuer les déchets
- ❖ Nettoyer l'intérieur des vitres de la salle de sport à hauteur d'homme
- ❖ Dépoussiérer les plinthes
- ❖ Récurer la scène

Local de rangement du matériel de sport

- ❖ Regonfler les ballons

Galerie

- ❖ Epousseter la main courante et le muret de support
- ❖ Aspirer le sol en moquette
- ❖ Epousseter le matériel mobile

Salle des réunions et cuisine

- ❖ Entretien courant

Locaux sanitaires

- ❖ Détartrer les cuvettes, urinoirs et lavabos
- ❖ Détartrer les douches

Office à vérifier et si nécessaire :

- ❖ Aérer
- ❖ Balayer les sols
- ❖ Laver les sols
- ❖ Nettoyer et polir les robinets, plonges et surface inox
- ❖ Nettoyer les portes des armoires
- ❖ Débarrasser les déchets ou poubelles
- ❖ Enlever les marques de doigts sur les portes d'entrée

Réduit et local des maîtres / infirmerie

- ❖ Balayer les sols
- ❖ Laver les sols
- ❖ Nettoyer le lavabo, la tablette, le miroir, la douche
- ❖ Epousseter les surfaces planes
- ❖ Enlever les marques de doigts sur les portes d'entrée

Administration communale (2 endroits)

- ❖ Aérer les locaux
- ❖ Vider, nettoyer les poubelles, évacuer les déchets
- ❖ Enlever les traces de doigts sur les portes et cadres de portes
- ❖ Nettoyer et désinfecter les interrupteurs
- ❖ Epousseter les PC et appareils de bureau
- ❖ Epousseter les bureaux, tables et surfaces horizontales (év. chiffon humide)
- ❖ Balayer ou aspirer les sols
- ❖ Laver les sols au « mop »

Sanitaires

- ❖ Balayer, laver le sol
- ❖ Nettoyer le lavabo, la tablette, le miroir
- ❖ Désinfecter cuvette

Travaux mensuels, bi-mensuels, trimestriels, bi-annuels et annuels

➤ Une fois par mois :

Salle polyvalente

Salle de sport

- ❖ Nettoyer le sol (méthode adéquate), plus souvent si nécessaire

Scène

- ❖ Nettoyer l'arrière des portes qui séparent la scène de la salle

Local de rangement du matériel de sport

- Durant les vacances scolaires
- ❖ Balayer le sol
 - ❖ Laver le sol
 - ❖ Epousseter le matériel de sport
 - ❖ Vérifier le bon rangement du matériel de sport

Sanitaires

- ❖ Laver les faïences
- ❖ Dépoussiérer le dessus d'appareils et armoires
- ❖ Epousseter le matériel fixe et mobile
- ❖ Dépoussiérer les grilles d'évacuation d'air
- ❖ Laver et désinfecter les balais de WC et leur support
- ❖ Contrôler les syphons, ajouter de l'eau

Vestiaires et douches

- Durant les vacances scolaires
- ❖ Laver les faïences
 - ❖ Dépoussiérer le dessus d'appareils et armoires
 - ❖ Epousseter le matériel fixe et mobile
 - ❖ Dépoussiérer les grilles d'évacuation d'air
 - ❖ Détartrer les pommeaux des douches

Bureau communal et salle du conseil

- ❖ Dépoussiérer le dessus des armoires
- ❖ Nettoyer les portes d'armoires
- ❖ Laver l'intérieur de la fenêtre

➤ ***Quatre fois par an***

- ❖ Vitres de la salle des sociétés et du palier
- ❖ Vitres de l'office, du WC handicapé, de la salle des maîtres

➤ ***Une fois par an***

- ❖ En collaboration avec la concierge de l'école, les grands nettoyages annuels. Les nettoyages annuels de la salle polyvalente, des locaux techniques. Installation de l'échafaudage pour le nettoyage des vitres, poutres etc. de la salle polyvalente
- ❖ Toutes les parois vitrées du bureau communal